

Moyen juridique pour connaitre les resultats universitaires

Par Marie, le 13/03/2009 à 15:07

Bonjour,

Un étudiant à l'université (majeur) ne souhaite pas dire lses résultats à sa famille, or celle ci paie les études et l'éducation nationale est payée par chaque contribuable. Merci nous dire s'il existe un moyen de savoir.